

La source de Dymon

Bulletin municipal n°47 - octobre 2016

DYMON



VIDE-GRENIERS



Environ 300 exposants ont participé au vide-greniers cette année.

L'Association A.P.P.E.D était présente. Quelques objets de la Maison RIGOLLET ont été vendus au profit de l'Association pour un montant de 702.60 €.



A la salle des fêtes, le Syndicat d'initiative invitait tous les amateurs de vieux livres à sa bourse aux livres.

Une exposition de voitures anciennes organisée par le Club « Renault Alliance Club Passion » a attiré les visiteurs. Une démonstration de maquillage et coiffure était proposée par le « Salon de Flo ».



CALENDRIER

Date	Manifestation	Organisateur	Lieu
Samedi 05 novembre à partir de 20 heures	Soirée dansante avec spectacle sur réservation en Mairie	A.P.P.E.D	Salle polyvalente Villeneuve S/Yonne
Dimanche 27 novembre à 12 heures	Repas des Aînés	Commune	Salle des fêtes
Vendredi 13 janvier à 19 heures	Vœux du Maire	Commune	Salle des fêtes







FAVROT

Motoculture





VENTE • ENTRETIEN • SAV

18 route de Branches - 89113 GUERCHY - 03 86 73 71 76 - Ouvert 6J/7 - www.favrot-motoculture.fr



GARAGE EXPERT ALARY

RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
MÉCANIQUE - CARROSSERIE

ACHAT - VENTE
NEUF ET OCCASION









AD, la bonne idée pour l'entretien de votre auto

- VIDANGE
- FREINAGE
- PNEUMATIQUES
- AMORTISSEURS
- ECHAPPEMENT

- CLIMATISATION
- DIAGNOSTIC
- PARALLELISME
- DISTRIBUTION
- RESTAURATION VH

Votre garantie constructeur est préservée !



Thierry
Génant



Cathy
Secrétaire



Nicolas
Technicien



Florian
Mécanicien



Jean-Christophe
Mécanicien



Romain
Apprenti

51 avenue de la Gare - 89510 Véron
Tél : 03 86 97 42 29 - Fax : 03 86 96 84 39 - E-mail : garage.alary@bbox.fr



• Plomberie • Chauffage • Géothermie
• Electricité • Zinguerie • Climatisation

CHAPITRE - 89500 DIXMONT

03 86 96 90 69 06 72 05 12 83

jerome.prevost89@orange.fr

LE SYNDICAT D'INITIATIVE

Pour en savoir plus sur le Syndicat d'Initiative de Dixmont...



Initiatives dixmontoises

Cahiers du Syndicat d'Initiative
89 500 DIXMONT
<http://dixmont.free.fr/>



DIXMONT SOUS LES EAUX



n° 75, juin 2016, 4 €

SOMMAIRE	
Editorial - Carnet noir	p. 2
Prochaines manifestations	p. 3
Comptes-rendus de nos manifestations	p. 4
DIXMONT SOUS LES EAUX	
Reportage photographique	p. 10
<i>Dixmont la Gauloise, « paradis des résidents secondaires et des retraités »</i> par H.-R. Dumoulin (1973)	p. 14
<i>L'industrie laitière dans l'Yonne au début du XX^e siècle</i>	p. 19
<i>La fin des petites foires de village : le chemin de fer accusé !</i> par Lucien Lagoguey (1918)	p. 22
<i>Ballade en Pays d'Othe,</i> par Claude Thorelle	p. 24

SOMMAIRE	
Editorial - Carnet noir	p. 2
Prochaines manifestations	p. 3
Comptes-rendus de nos manifestations	p. 4
DIXMONT SOUS LES EAUX	
Reportage photographique	p. 10
<i>Dixmont la Gauloise, « paradis des résidents secondaires et des retraités »</i> par H.-R. Dumoulin (1973)	p. 14
<i>L'industrie laitière dans l'Yonne au début du XX^e siècle</i>	p. 19
<i>La fin des petites foires de village : le chemin de fer accusé !</i> par Lucien Lagoguey (1918)	p. 22
<i>Ballade en Pays d'Othe,</i> par Claude Thorelle	p. 24



Initiatives dixmontoises

Cahiers du Syndicat d'Initiative
89 500 DIXMONT
<http://dixmont.free.fr/>
Reproduction interdite

Numéro d'été 2016

Autour du ru Saint-Ange et du ru Galant QUELQUES HISTOIRES D'EAUX



n° 76, septembre 2016, 4 €

SOMMAIRE	
Editorial	p. 2
Prochaines manifestations	p. 2
Comptes-rendus de nos manifestations	p. 3
Autour du ru Saint-Ange et du ru Galant	
Histoires d'eaux vives	
Des inondations à la dérivation Georges Ribeill	p. 6
Hyronymie des territoires autour du ru Saint-Ange et du ru Galant Alain Noël	p. 8
En remontant le cours de la typhoïde : des eaux infectées de Paris aux puits souillés de Villechétive (1896-1900) Enquêtes du docteur Martin	p. 13
Félix Marboutin, « Etude hydrologique des vallées du ru Galant et du Saint-Ange »	p. 16
Sur les routes de l'exode, en juin 1940 Souvenirs de Camille Privé	p. 20
Des Aubois font étape à la Grande-Hâte Souvenirs de Gilbert Bourotte et Bernard Vadez	p. 22
A la Tuilerie, 7 et 8 juillet 1940, Le capitaine allemand Ernst Jünger cantonne	p. 23
Léone Putois et Janine Prévost, deux gamines de la Tuilerie se souviennent	p. 24

SOMMAIRE	
Autour du ru Saint-Ange et du ru Galant	
Histoires d'eaux vives	
Des inondations à la dérivation Georges Ribeill	p. 6
Hyronymie des territoires autour du ru Saint-Ange et du ru Galant Alain Noël	p. 8
En remontant le cours de la typhoïde : des eaux infectées de Paris aux puits souillés de Villechétive (1896-1900) Enquêtes du docteur Martin	p. 13
Félix Marboutin, « Etude hydrologique des vallées du ru Galant et du Saint-Ange »	p. 16
Sur les routes de l'exode, en juin 1940 Souvenirs de Camille Privé	p. 20
Des Aubois font étape à la Grande-Hâte Souvenirs de Gilbert Bourotte et Bernard Vadez	p. 22
A la Tuilerie, 7 et 8 juillet 1940, Le capitaine allemand Ernst Jünger cantonne	p. 23
Léone Putois et Janine Prévost, deux gamines de la Tuilerie se souviennent	p. 24

N'hésitez pas à nous contacter

(programme des manifestations, adhésion,
abonnement à *Initiatives dixmontoises*, etc...) :
G. Ribeill (ribeillgeorges@orange.fr ; Tél : 03 86 96 05 37)

A noter, **dimanche 6 novembre**,
« *Guerre et occupation des Prussiens dans l'Yonne, 1870-1871* » :
conférences puis repas (choucroute) à la salle des fêtes, avant une visite de sites oubliés
(précisions et informations : 03 86 96 05 37)



Union Sportive de Cerisiers

Bonjour,

L'US CERISIERS est le club de football aux portes de Dixmont. Vous pouvez nous y rejoindre, afin de venir y partager de bon moment entre amoureux du ballon rond. Pour cela nous vous accueillons tous les mercredis au Stade Jean Paquet de Cerisiers, pour les enfants nés à partir de 2011 jusqu'aux vétérans. Pour plus de renseignement n'hésitez pas à nous contacter.

Notre club accueille chaque année entre 160 et 180 licenciés et est labellisé "école de football" par la Fédération Française. Mais est aussi labellisé "école de football féminin" alors plus de question à se poser le football c'est pour **TOUS**.

C'est avec un grand plaisir que nous avons organisé en collaboration avec la commune une journée football le 27/08/2016 dernier.

Une belle journée autour du sport, du respect et de la convivialité.

Merci à tous les participants et les organisateurs. Cette journée sera reconduite la saison prochaine en espérant vous voir encore plus nombreux et nombreuses.

L'US CERISIERS n'est pas qu'un club de football, car nous organisons également quelques manifestations, les dates à retenir sont :

- Décembre 2016 : dégustation d'huitre sur le marché de Cerisiers. Venez faire un petit tour ☺
- Mars 2017 : notre traditionnelle choucroute à la salle des fêtes de Cerisiers. Pensez à vous inscrire ☺
- Mai 2017 : Vide grenier de Cerisiers. Venez-vous y rafraichir ☺

Pour l'US Cerisiers,
Le Président, Aurélien DUMAREY

Président : Aurélien DUMAREY

3 Rue des Chevaliers
89500 DIXMONT
06.70.06.83.46

aureliendumarey@gmail.com

Secrétaire : Catherine BOLLEA

☐ correspondant du club
cerisiers.us@bourgogne-foot.fr
1 chemin de Dilo Le Fays
89320 CERISIERS
03.86.96.29.38 / 06.29.90.86.81

Page FACEBOOK:

[facebook.com/unionsportivedecerisiers](https://www.facebook.com/unionsportivedecerisiers)

ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE

L'Association Culturelle et sportive participe depuis quelques années déjà à la vie et au développement culturel et sportif de la commune.

Nous nous réunissons chaque semaine le lundi après-midi de 15h45 à 16h45 à la salle des fêtes pour la gymnastique volontaire. Les cours commencent par un échauffement, puis divers exercices d'abdominaux et d'étirements, les exercices varient à chaque cours pour ne laisser aucune partie du corps inactive.

Nous pouvons suggérer d'autres activités : Marche à pied, jeux de cartes etc...

Les personnes qui participent aux « ateliers » se réunissent le jeudi après-midi à la salle des fêtes de 14h à 17h30, pour y pratiquer diverses activités : peinture à l'huile, tricot, jeux de cartes. Si vous avez envie d'étendre ces activités, nous restons ouverts à toutes vos suggestions.

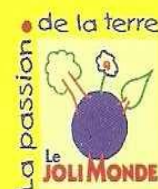
Pendant les vacances scolaires, les enfants peuvent s'associer aux ateliers.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mme Mady GOMBAULT au tél : 03 86 96 00 55.



Didier LEFEVRE
Agent Général

15 rue Carnot
89500 VILLENEUVE SUR YONNE
Tél. 03 86 87 16 99
E-mail : cabinet.lefevre@mma.fr
N° ORIAS : 07 011 974 - www.orias.fr



34, Fg Saint-Nicolas - 89500 VILLENEUVE/YONNE
Tél. : 03 86 87 11 62 - Fax : 03 86 87 14 12

REUNION DU 16 SEPTEMBRE 2016

La commune a organisé une réunion d'informations à laquelle une vingtaine d'habitants ont participé. Un projet de mutuelle communale a été présenté par Mme VALLI pour l'Association MUTUAC associée au groupe MANSUY Assurances.

MUTUAC est une Association d'assurés qui a pour objet de rechercher et proposer à ses membres un contrat santé de groupe à des tarifs attractifs. L'objectif est de baisser les coûts en mutualisant les risques à l'échelle du territoire national. Elle a mis en place un dispositif de complémentaire santé appelé « Ma commune assure ».

Si vous êtes intéressés par cette mutuelle, Mme VALLI peut vous recevoir sur rendez-vous, Tél : 07 81 13 39 25.

A la suite de cet exposé, plusieurs domaines ont été abordés par les participants :

- ◆ L'éolien,
- ◆ L'assainissement,
- ◆ Les projets du terrain rue d'Eichtal
- ◆ Les compteurs LINKY

La réunion s'est terminée autour du verre de l'amitié.



Didier LEFEVRE
Agent Général

15 rue Carnot
89500 VILLENEUVE SUR YONNE
Tél. 03 86 87 16 99
E-mail : cabinet.lefevre@mma.fr
N° ORIAS : 07 011 974 - www.orias.fr

S.A.R.L.
KALLENKOOT HORTICULTEURS
FLEURISTERIE - JARDINERIE

de la terre
La passion
Le JOLI MONDE

34, Fg Saint-Nicolas - 89500 VILLENEUVE/YONNE
Tél. : 03 86 87 11 62 - Fax : 03 86 87 14 12



Etoile Taxis

Successesseur des TAXI LAURENT RALLU Dixmont

TOUTES DISTANCES
7 jours sur 7
24 heures sur 24

06.30.02.66.43

Hospitalisation, consultation, kiné, chimio,
rayons, dialyse, accident du travail...
Taxis conventionnés sécurité sociale
Liaison gare et aéroport
Véhicules jusqu'à 9 places

Commune de stationnement : Dixmont

etoiletaxis@gmail.com



MAÇONNERIE GÉNÉRALE



Malaysienne de Maçonnerie

11 rue Carnot 89100 MALAY LE GRAND

 **03 86 97 25 90**

418 115 515 0011



Voici un an se déroulaient les dernières élections du Conseil Départemental sur fond de projet de loi NOTRE.

Cette loi, portant sur la nouvelle organisation territoriale, a pour objet de clarifier les compétences des différents échelons territoriaux (régions, départements, intercommunalités, communes).

Dans les textes, l'action du Département est encadrée et chaque réunion de travail nous le rappelle.

Cette année est donc celle des ajustements pour notre département et pour notre canton, d'autant que la communauté d'agglomération du Grand Sénonais est montée en puissance et désigne les différentes formes de coopération.

Au Conseil Départemental, si chaque conseiller a pour ambition de soutenir les projets présentés par les communes de son canton, il s'agit pourtant de s'inscrire dans les enveloppes allouées selon les modalités d'attribution. Chaque commission, dans son domaine, veille à ce respect et l'assemblée plénière entérine par son vote.

Les subventions ne sont pas forcément « visibles ». Elles viennent, par exemple, abonder le budget de la

commune quand les travaux sont finalisés ou soutenir un projet associatif. Il en est de même pour les aides en faveur des personnes âgées ou en situation de handicap, la prévention ou l'insertion des personnes en difficulté, l'aide à l'enfance.

Plus médiatisée, une action –phare, Yonne Tour Sport, qui a fait halte cette année à Dixmont, est l'exemple de la volonté du Département de démultiplier les actions envers les plus jeunes. Une belle participation des jeunes sportifs incite à poursuivre ce tour départemental.

Quant aux grands enjeux, l'aménagement numérique qui mobilise des fonds importants (sur 55 millions d'€ pour les cinq premières années, 15 millions sont pris en charge par le Département) ou la téléphonie mobile ne seront pourtant pas accessibles à tous dans un laps de temps très court.

Sachez que **développer la performance des territoires, promouvoir l'attractivité de l'Yonne** mobilisent toute notre attention.

Si vous êtes intéressés par un échange en réunion publique, si vous souhaitez un renseignement, exprimer une préoccupation, n'hésitez pas à laisser un message au 06.62.07.17.66. Mais identifiez-vous clairement pour une réponse rapide !

PS . Tous les internautes sont invités à se reporter, sur le site du Conseil départemental, à l'index *rapport d'activité 2015* pour avoir le panorama d'une année de travail.

Art-Déco-Ball

Déco et sculpture avec ballons

Lâcher de ballons

Artificier K4-C4-T2n2

Mariage, anniversaire, inauguration...
(Particuliers, associations, entreprises...)

89510 VERON bernard.cornu@bbox.fr 07 60 77 29 89

YONNE TOUR SPORT

Créé en 2005 par le Conseil Départemental, nous avons eu l'honneur de les recevoir pour la 2^{ème} année consécutive.

Plus de 600 enfants de Dixmont et des environs ont participé à cette belle journée ensoleillée sur le terrain de sport.

Encadrés par des éducateurs, 21 jeux étaient proposés aux enfants à partir de 6 ans. Ils ont pu essayer des activités qu'ils ne connaissaient pas forcément, telles que la moto, le water-ball, le tir à l'arc, les quads, le mur d'escalade...

Le club de judo de Villeneuve-sur-Yonne était présent.



YONNE TOUR SPORT



SALON D'AUTOMNE



VINS DE CHABLES
BOURGOGNE
MOUGE-ROSE
MAINE DE NOËLLE
Maison et Sébastien SEGARD
Cuvée d'Assemblage - Récolté
1999/2000 PÉLUVY

CHAMPAGNE HUBERT PATRIOT
100% Pinot Noir
Récolté 1999/2000
PÉLUVY

Compte rendu séance du conseil municipal du 28 juin 2016

Tous présents sauf : Mme SIMON Denise représentée par Mme MOLLENS, Mme JARDIN Marie-Joseph représentée par Mr BOTIN.

Secrétaire de séance :
Mme VASSARD Nicole.

Clôture de la CCV

Mr PIERRET explique aux conseillers la répartition de l'actif et du passif des comptes de la Communauté de Communes du Villeneuveien. Il reviendra à la commune la somme de 83593.19€, à déduire le matériel racheté par la Commune.

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- **Approuve** la répartition de l'actif entre les communes
- **Approuve** la répartition des liquidités entre les communes présentées en séance, au prorata du nombre d'habitants
- **Demande** à Mr le Préfet en accord avec la majorité qualifiée des conseils municipaux des communes membres, de prendre l'arrêté de dissolution en découlant.

Délibération demande de subvention à la CAGS pour l'installation d'un sanitaire au terrain communal

Le Conseil Municipal décide de solliciter la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais afin d'obtenir une subvention Fonds de concours dans le cadre des travaux d'installation de sanitaires au terrain de sport, pour un montant estimé à 40 000€ Hors taxes. Il sollicite également la Préfecture pour obtenir une subvention au titre de « fonds de soutien au BTP dans le cadre de l'aménagement des territoires.

Le financement s'établit comme suit :

-Montant des travaux subventionnables Hors taxes.	40 000.00 €
-Subvention DETR 2016 à 30 %.....	12 000.00 €
-Fds soutien aménagement du territoire Conseil Régional à 20 %	soit 8 000.00 €
-Subvention CAGS à 30 %.....	12 000.00 €
-autofinancement.....	8 000.00 €

Délibération demande de subvention DETR , pour les travaux de voirie suite aux inondations

Le conseil municipal décide de solliciter

- la préfecture pour obtenir une aide financière suite aux dommages causés par les intempéries de fin mai début juin 2016, une subvention pourrait nous être accordée au titre de la D.E.T.R. 2016 ou de la D.S.R. 2016.
- La Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais pour obtenir une aide financière au titre de fonds de concours, à hauteur de 25 % du montant hors taxes des travaux, subvention plafonnée à 20 000 €.

Délibération achat terrain la Grande Vallée pour la sécurité incendie

Dans le cadre du programme de travaux défense incendie, le conseil municipal décide l'achat de la parcelle ZO 34 appartenant aux consorts PEYRONNON pour la pose d'une réserve incendie au hameau La Grande Vallée au prix de 600.00 € + les frais d'acte du notaire de 200.00 €.

Délibération à prendre pour les projets de dissolution du SIEPA et du Syndicat traitement des déchets ménagers

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- approuve l'arrêté n° PREF/DCPP/SRCL/2016/0196 et donne un avis favorable au projet de dissolution du Syndicat intercommunal pour l'Eau Potable et l'assainissement Dixmont Les Bordes.
- approuve l'arrêté n° PREF/DCPP/SRCL/2016/0193 et donne un avis favorable au projet de dissolution du Syndicat mixte pour la collecte et le traitement des déchets ménagers.

Délibération à prendre pour la candidature de la ville de Paris au JO

le Conseil Municipal apporte son soutien à la candidature de la ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique.

Frais vétérinaire pour chats errants

Le maire rappelle aux conseillers qu'un arrêté municipal a été pris 12 avril 2011 pour prendre les mesures afin de lutter contre la divagation des chiens et chats.

- **Article 5** : Les chats non identifiés, sans propriétaire ou sans gardien, vivant en groupe dans les lieux publics de la commune sont capturés puis relâchés dans les mêmes lieux de leur capture par des agents municipaux, après avoir été stérilisés et identifiés, conformément à l'article L214-5, L211-27 du Code Rural.

Le Conseil Municipal décide le remboursement des frais de vétérinaire facturés à une administrée pour l'euthanasie d'un chat errant.

14 conseillers votent pour, 1 voix contre cette proposition, pas d'abstention.

Projet de fusion du Syndicat mixte de la Fédération des Eaux Puisaye Forterre

Le conseil municipal donne un avis favorable au projet de fusion du syndicat mixte de la Fédération des Eaux Puisaye Forterre avec d'autres structures, pour exercer les compétences suivantes en un nouveau syndicat :

- Compétence Eau potable,
- Compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Populations (GEMAPI),
- Compétence service public Assainissement non Collectif (SPANC).

Sécurité Incendie

Par délibération lors de sa séance en date du 08 mars 2016, le conseil municipal a sollicité les services de l'Etat pour l'obtention de subventions afin de réaliser le programme des travaux de sécurité incendie sur deux tranches.

Le conseil municipal confirme la décision de lancer le programme des travaux de sécurité incendie et charge le maire de signer l'ensemble des pièces relatives au dossier.

Il est demandé où en est le projet de l'ancienne boulangerie. Le maire explique que plusieurs projets sont à l'étude et que nous avons rencontrés en Mairie différents acteurs pour mener à bien ce dossier (les services de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais, les services d'urbanisme, un architecte et différentes administrations). Nous sommes actuellement à l'état de réflexion sur l'utilisation cette superficie et de ces bâtiments.

Concernant les inondations, le maire précise qu'un plan de remise en état va être établi pour faire le point sur tous les dommages causés dans la commune par les intempéries.

La Préfecture va attribuer une dotation d'intérêt général aux communes sinistrées afin de réaliser les travaux de remise en état. Le nettoyage et des plantations sont prévus pour le rû St Ange. Il rappelle que l'entretien des abords du Rû St Ange incombe aux propriétaires riverains et que des conventions seront mises en place avec les propriétaires riverains pour les travaux de remise en état.

Compte rendu séance du conseil municipal du 23 août 2016

Présents : Mr BOTIN Marc, Mr CHICOUARD Henri, Mme SIMON Denise, Mme MOLLENS Monique, Mr DUFLOS Alexandre, Mr GAMBIER Benoit, Mr LAMIRAUX Simon, Mme PERROTEZ Chantal, Mr PIERRET Jean Claude, Mme VASSARD Nicole.

Représentées : Mme NEUGNOT Marie-Nicole représentée par Mr BOTIN Marc, Mme JARDIN Marie-Joseph représentée par Mr LAMIRAUX Simon, Mr SOETE Alain représenté par Mr PIERRET Jean-Claude.

Absent excusé : Mr VASSARD Jean-Luc

Secrétaire de séance :
Mme VASSARD Nicole.

Vente terrain route d'Armeau

Le conseil municipal accepte à l'unanimité
-l'achat d'une partie de la parcelle cadastrée I 685 pour 400 m² au prix de 9 600.00 €
-Charge le maire des formalités afférentes à ce dossier, notamment la signature de l'acte administratif.

INFORMATIONS DIVERSES

Convention missions temporaires

Le conseil municipal signe la convention permettant l'adhésion au service missions temporaires du centre de gestion de l'Yonne pour pallier au remplacement des agents en arrêt de travail ou momentanément indisponibles, que ce soit pour la filière administrative ou la filière technique.

Contrat de baux d'habitation ou commerciaux

Le conseil municipal autorise le maire

- à signer tout contrat de bail commercial ou à usage d'habitation de biens immobiliers dont la commune est propriétaire
- à procéder à l'ensemble des formalités nécessaires à la conclusion et à l'exécution du contrat.

Eclairage public

- 22 luminaires ont été remplacés par des luminaires Leds dans les hameaux, 46 dans le bourg de Dixmont, ce qui fait un total de 68 luminaires équipés LED.

Arrêté municipal portant réglementation de la circulation des véhicules suite à la mise en place du plan vigipirate

Il est confirmé qu'aucune dérogation ne sera acceptée suite à la mise en place de l'arrêté municipal n° 01/2015/A/8.3 sauf pour les personnes à mobilité réduite et les véhicules d'urgence. Seules les personnes résidant dans la rue de la mairie sont autorisées à stationner pendant les périodes scolaires.

Le maire informe le conseil municipal de la transmission par l'INTERCOM de fascicules concernant le transport urbain de la ville de Sens et les circuits desservant Dixmont. Un article d'informations concernant les circuits sera diffusé lors du prochain bulletin municipal.

Le maire confirme la réunion d'informations aux habitants fixée le Vendredi 16 septembre 2016 à 19 heures à la salle des fêtes. Un avis aux habitants sera distribué dans les boites aux lettres.

Une administrée souhaite savoir où se trouve la parcelle destinée à recevoir l'équipement sécurité incendie dans le hameau de la Grande Vallée. Il s'agit de la parcelle cadastrée ZO 34.

Un administré souhaite savoir quelle est la position de la commune concernant les compteurs LINKY. Le maire précise qu'il a assisté à plusieurs réunions d'informations sur ce sujet qui ne lui permette pas actuellement de se prononcer, les informations étant pas assez claires et souvent contradictoires. La décision devrait d'ailleurs plutôt être prise par la Communauté d'agglomération dont nous adhérons aujourd'hui.

13 ET 14 JUILLET



13 ET 14 JUILLET



SEANCE DU 19 JUILLET 2016

Présents : BOTIN Marc, CHICOUARD Henri, PIERRET Jean-Claude, HAUER Claude et PATTYN Viviane

Absent excusé : ADAM Marc ayant donné pouvoir à BOTIN Marc

Mme PATTYN Viviane est nommée secrétaire de séance. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité. Le compte rendu du 15 mars 2016 est adopté à l'unanimité.

Subvention étude BAC

Monsieur le président informe que la convention concernant la subvention de l'agence de l'eau pour l'étude BAC est désengagée. La Communauté d'Agglomération récupère la compétence au 1^{er} janvier 2017.

Information Communauté d'Agglomération

Monsieur le président informe que les agents techniques du SIEPA ont été reçus par les ressources humaines de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais. Ces agents resteront sur le secteur SUD et seront spécialisés par domaine d'activité.

Dissolution SIEPA

Le comité accepte, à l'unanimité, le projet de dissolution du Syndicat Intercommunal pour l'eau potable et l'assainissement de Dixmont-Les Bordes.

Décision Modificative : Redevance agence de l'eau

Le comité accepte, à l'unanimité, le virement de crédit pour mandater la redevance de l'agence de l'eau.

QUESTIONS DIVERSES

Le puit de la mine : physiquement reste la propriété de la commune d'implantation c'est dans les actifs du SIEPA, les terrains sont la propriété du syndicat, et le fonctionnement dont l'entretien du ressort de la CAGS.

Le syndicat est en attente d'un retour de la CAGS sur ce problème.

SEANCE du 27 SEPTEMBRE 2016

Tous Présents : BOTIN Marc, CHICOUARD Henri, PIERRET Jean-Claude, HAUER Claude et ADAM Marc, Mr LAMIRAUX Suppléant.

Absente excusée : PATTYN Viviane

Décisions modificatives

Monsieur le président informe le comité qu'à la demande de la Trésorerie, il y a lieu d'équilibrer les comptes d'amortissement et propose au Comité de faire une modification modificative.

Le Comité accepte à l'unanimité.

Etude BAC

Le Président informe le comité que l'étude BAC peut être lancée, en parfait accord avec la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais qui reprend la compétence début 2017.

L'agence Eau Seine Normandie maintient sa proposition de subventionner à 80 % le montant des travaux et réclame la signature de la convention d'aide financière.

Le comité émet un avis favorable pour lancer le dossier et charge le Président du SIEPA des démarches administratives et de la signature de tous documents y afférents.

QUESTIONS DIVERSES

Travaux Sécurité Incendie

Le Président informe au comité que les travaux de sécurité incendie sont en cours sur les communes de Dixmont et Les Bordes.

Afin de faciliter la tâche, il informe que les agents de la commune s'occupent du terrassement et propose que les agents du SIEPA commandent et installent le matériel concernant le réseau d'eau, qui sera ensuite facturé à la charge des communes respectives Dixmont et Les Bordes.

Le comité donne un avis favorable à l'unanimité.

MON OPTICIEN
MA RUSE LÉGENDAIRE

VISION +
7 place de la République
89500 VILLENEUVE S/YONNE

MES ANCIENNES LUNETTES ME RAPPORTEMENT

20 €*
EN BON D'ACHAT

RÉUNION DU COMITÉ DU 27 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mil seize, le vingt-sept du mois de septembre, à 17 heures et 30 minutes, s'est réuni en réunion ordinaire, à Dixmont, le comité syndical du Ru de St Ange dûment convoqué, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Marc BOTIN, président.

Absents : Jean-Michel PATHIER, excusé.

Présents : ADAM Marc, BOTIN Marc, CAUCHI Patrice, HAUER Claude, LAMIRAUX Simon, PIERRET Jean-Claude.

Invités : NOBLET Gaëtan de l'IER et MASSA Bruno de l'Agence de l'Eau Seine Normandie

En début de réunion, et à la demande de la trésorière, le président demande l'ajout d'une décision modificative en fin de réunion : les membres du syndicat acceptent.

CHOIX D'UNE ENTREPRISE POUR LE MARCHÉ « ETUDE DE RUISSELLEMENT DU DE ST ANGE ET DU RU DE GALANT »

Après analyse des offres des trois bureaux d'étude, les notes attribuées sont les suivantes :

- CEGI = 86.23/100
- SAFEG = 79.31/100
- ANTEA GROUPE = 57.75/100

Le comité décide à l'unanimité de retenir le bureau d'étude CEGI concernant le phénomène de ruissellement et d'érosion des sols sur les bassins versants des rus de St Ange et de Galant.

CHOIX D'UNE ENTREPRISE POUR LE MARCHÉ « TRAVAUX DE PLANTATIONS DU RU DE ST ANGE »

Après analyse des offres des deux entreprises, les notes attribuées sont les suivantes :

- ONF = 60.50/100
- ROSSI = 57.85/100

Le comité syndical à l'unanimité retient l'ONF pour les travaux de plantations.

DÉCISION MODIFICATIVE

A la demande de la trésorière, Marc BOTIN informe les membres de l'assemblée qu'afin de rétablir l'équilibre des chapitres 040 et 042, il convient de corriger des imputations budgétaires.

Après présentation des écritures, les membres du comité, après réflexion, acceptent à l'unanimité cette décision modificative.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

- Concernant les plantations, le président informe le comité que la notification à l'entreprise retenue ne sera envoyée qu'après signature des conventions des propriétaires riverains,
- Claude HAUER fait remarquer qu'il serait souhaitable d'attendre le retour de l'étude de ruissellement avant commencement de toutes plantations,
- Le président informe les membres d'un courrier envoyé par un collectif de sinistrés des Bordes suite aux inondations faisant part de leurs préoccupations et se questionnant quant aux mesures envisagées pour limiter les conséquences et au mieux, éviter la survenance d'un tel évènement. Le président a répondu qu'il fallait déjà attendre le résultat de l'étude du ruissellement afin de prendre toutes les mesures qui s'imposeront.



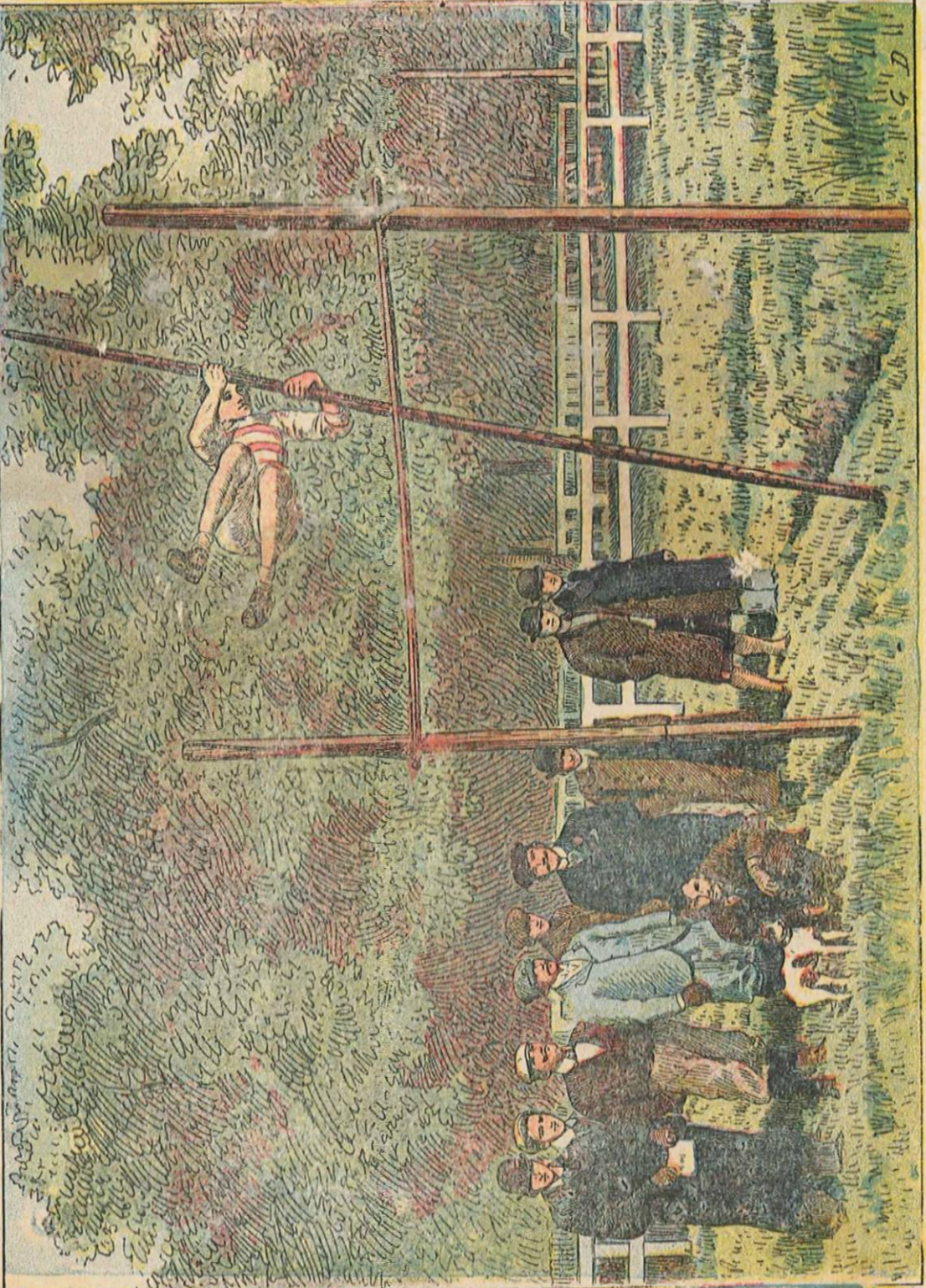
PEINTURE - DÉCORATION - REVETEMENTS SOLS & MURS - RAVALEMENT - VITRERIE
 - POSE PARQUET MASSIF & FLOTTANT - PONÇAGE ET VITRIFICATION DE PARQUET -
 AMENAGEMENT - CLOISON - ISOLATION - PLAFOND TENDU - FERMETURE PVC &

tel 03 86 96 02 93
 06 59 86 41 84

89500 LES BORDES
 sarl.droin@orange.fr

CAHIER d

Appartenant à



LE SAUT A LA PERCHE

9



LE SAUT A LA PERCHE

Dans toutes les réunions de sports athlétiques, le saut à la perche est certainement une des épreuves qui obtient le plus de succès auprès des spectateurs même les moins initiés. Ce succès tient à la difficulté et à la hardiesse de cet exercice que seuls de rares athlètes réussissent à pratiquer convenablement.

Le terrain réservé au saut à la perche est exactement analogue à celui dont on se sert pour le saut en hauteur ordinaire. Deux poteaux verticaux supportent une barre transversale qu'on peut monter ou descendre à volonté aux diverses hauteurs marquées le long des poteaux; il faut prendre soin seulement d'avoir des poteaux assez élevés : 3 mètres au moins. La perche dont se sert le sauteur doit aussi avoir une longueur de 3 mètres à 3 mètres 50; elle est munie à son extrémité d'une forte pointe en fer enchâssée dans le bois. Il ne faut pas craindre de prendre une perche d'une certaine épaisseur, le poids importe peu, il faut avant tout ne pas avoir à craindre une rupture qui pourrait entraîner de graves accidents. La perche est généralement en bois de frêne; éviter le sapin qui présente trop souvent des nœuds.

Le sauteur prenant un champ de 20 à 30 mètres et tenant sa perche des deux mains, la pointe dirigée en avant, court à pas vifs dans la direction de la barre, accélérant sa vitesse à mesure qu'il se rapproche de l'obstacle. Arrivé à distance convenable, il enfonce solidement la pointe de sa perche en terre, s'enlève en décrivant un arc de cercle; parvenu à hauteur de la barre il donne un vigoureux coup de rein pour la franchir, puis aussitôt lâche sa perche et se reçoit de l'autre côté de la barre. Il n'est pas toujours facile de tomber selon les principes en fléchissant sur les extrémités; beaucoup de sauteurs vont rouler de l'autre côté de la barre, très heureux néanmoins d'avoir franchi la hauteur voulue; aussi les organisateurs des concours à la perche doivent-ils toujours prendre soin de remuer la terre à une certaine profondeur et sur un assez large espace pour éviter toute possibilité d'accident.

Lorsque, au moment de franchir la barre, le sauteur abandonne sa perche, celle-ci doit retomber du même côté où le sauteur a pris son élan. Si elle venait à faire tomber la barre, l'essai serait considéré comme infructueux quand même le sauteur aurait lui-même franchi l'obstacle sans encombre. Chaque concurrent a droit à trois épreuves à chaque hauteur. Un essai infructueux ne compte pas s'il n'y a pas chute de la barre et cette règle importe beaucoup, car il peut arriver que la perche, mal fichée en terre, glisse avant que le sauteur se soit enlevé, ou bien que l'athlète, ayant mal calculé son élan ou planté sa perche trop loin de la barre, n'arrive pas à hauteur voulue et retombe avant d'être en position favorable pour essayer de franchir la barre.

Il est donc très important pour le sauteur de ficher solidement sa perche en terre et aussi près que possible de la ligne médiane des deux poteaux, de façon qu'une fois la perche parvenue à la position verticale, le sauteur se trouve exactement au niveau de la barre. Il doit aussi examiner à quelle hauteur il prend sa perche, car s'il la prend trop bas, il ne pourra malgré tous ses efforts franchir l'obstacle. Pour cela, il est bon de mesurer tout d'abord en mettant la perche au niveau de la barre à quelle hauteur exactement se trouve cette barre; c'est à cet endroit qu'il faut saisir sa perche.

Le sport du saut à la perche commence à être très cultivé en France. Bien avant la rénovation des sports, les Basques le pratiquaient assidûment. A un concours donné à Bordeaux, on a prétendu que plusieurs sauteurs avaient dépassé la hauteur de 3 mètres. Ces records n'ont pas été reconnus comme officiels et le record français reste toujours à Jugelet, du Lycée d'Evreux, qui aux championnats nationaux de 1897 a franchi 2 m. 92. Le record du monde appartient à l'Anglais R.-D. Dickinson qui, en 1891, a franchi la hauteur de 3 m. 57.

JOURNEE FOOT SAMEDI 27 AOUT 2016



C'est par un temps très chaud et ensoleillé que s'est déroulée la journée foot. Une soixantaine de participants s'est adonnée à la pratique du football.

Après avoir commencé par un festifoot, les spectateurs ont profité du match tant attendu entre l'US Cerisiers et la municipalité. Malgré une belle résistance, la municipalité s'est inclinée devant les visiteurs.

Tous ont pu refaire le match pendant l'apéritif offert par la municipalité. Les saucisses et les hot dog ont fait patienter les spectateurs jusqu'au match de gala de l'équipe féminine de Cerisiers. L'engagement et la combativité des filles n'ont pas eu raison de la jeune équipe de garçons de Cerisiers. Pour cette année...

Tout le monde s'est donné rendez-vous l'année prochaine.

JEUX AU TERRAIN DE SPORT



De nouveaux jeux sont installés sur le terrain communal, la météo du printemps n'a pas permis de les installer plus tôt. Merci d'en prendre soin pour que les jeunes dixmontois puissent en profiter le plus longtemps possible. Coût des travaux : 2 856.00 € pour le terrassement et 9 404.40 € pour les jeux.

FETE DES VOISINS

Comme chaque année, nous avons eu le plaisir de se rassembler à nouveau pour célébrer la fête des voisins.

Elle a eu lieu chez Claude THORELLE et Monique que l'on remercie pour leur chaleureux accueil.

Nous avons, malgré le temps incertain, réussi à regrouper les habitants des cinq hameaux autour de la Grange Bertin. L'amusement, la joie de vivre étaient au rendez-vous autour de notre amuseur public qui n'a pas dérogé aux diverses animations qui ont enchanté toutes les personnes présentes.

Le rire et la joie partagés par les quarante participants ont eu raison d'une reprise de rendez-vous pour 2017. Nous avons les preuves, notre animateur préféré a été photographié à l'insu de son plein gré.

A refaire, à bientôt !!!



AUDITION CONSEIL
Ludovic Digue
 Votre spécialiste de l'audition à Saint-Denis-les-Sens

Ludovic DIGUE Audioprothésiste diplômé d'Etat
 Diplôme universitaire d'audiophonologie de l'université Paris VI
 Diplôme universitaire d'audiologie-audioprothétique approfondie, Lyon I

OFFRES SPÉCIALES du 1^{er} au 31 octobre 2016

BILAN AUDITIF GRATUIT	ESSAI GRATUIT chez vous	20% DE REMISE sur les produits d'hygiène*	50% sur vos piles 25 et 30 depuis le 6 ^{ème} trimestre de vos prestations de conseil
------------------------------	--------------------------------	--	--

*sur conditions au centre ** sur prescription médicale O.R.L.

AUDITION CONSEIL Ludovic Digue
Audioprothésiste indépendant
 3, impasse Saint-Nicolas à SAINT-DENIS-LES-SENS
 Parking privé gratuit ☎ 03 86 83 89 89
 Ouvert de lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 19h et le samedi de 9h à 13h

www.auditionconseil.fr

Contact Mr CHICOUARD Aurélien

Paysage Elagage
Paysage Services

Entretien parcs & jardins
Elagage - Abattage - Démontage
Création et aménagement paysager

CRÉDIT D'IMPÔTS 50%

6 rue du Gumery
89500 DIXMONT

23 rue du Stade
89150 DOMATS

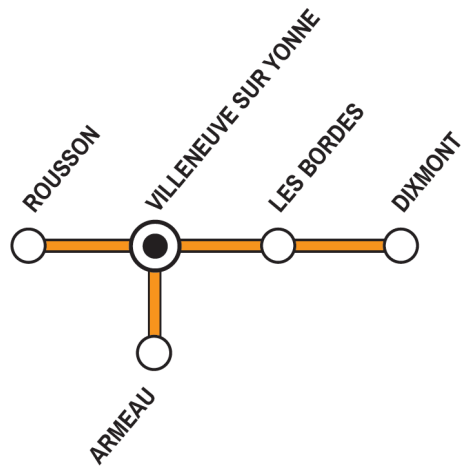
☎ 03 86 67 21 14 **☎ 07 86 18 25 84**



Depuis le 1er septembre, une nouvelle ligne de transports est mise en service entre Dixmont et Villeneuve-sur-Yonne, la ligne 16 de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais, opérée par Intercom.

Cette ligne est opérée en Transports à la Demande (T.A.D.) sur réservation au moins 2 heures avant l'heure prévue.

Les horaires sont les suivants :



DIXMONT	9:05	13:55	VILLENEUVE S/ YONNE		
LES BORDES	9:08	13:58	PLACE LOUIS VII	11:35	16:05
VILLENEUVE S/ YONNE			SAINFOINS	11:36	16:06
COLLINGHAM	9:15	14:05	COLLINGHAM	11:36	16:06
SAINFOINS	9:16	14:06	LES BORDES	11:42	16:12
PLACE LOUIS VII	9:16	14:06	DIXMONT	11:45	16:15

Les arrêts de Villeneuve-sur-Yonne correspondent à Place Louis VII, Sainfoins (Casino) et Collingham (Lidl).

Fonctionnement du Transport à la Demande

- Téléphoner au N° Vert :

0800 072 113

Service & appel gratuits

- Réserver au minimum 2 heures avant l'heure de départ et la veille pour les premiers départs du matin
- Prendre le bus à l'heure convenue

Transports scolaires

Les élèves scolarisés titulaires d'une carte de transport scolaire Intercom peuvent accéder à tous le réseau de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais, y compris pendant les vacances scolaires.

Pour plus d'informations

Site internet Intercom : <http://www.bus-intercom.com>

TRAVAUX EGLISE



Travaux de consolidation du beffroi du clocher de l'Eglise pour un montant de 56 302.67 € TTC, subvention DETR de 23 550.00 €, participation de l'APPED pour 16 000.00 €.

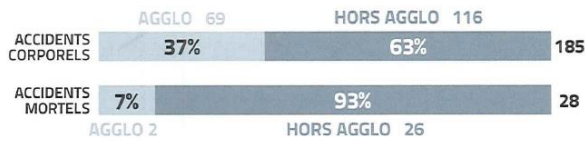
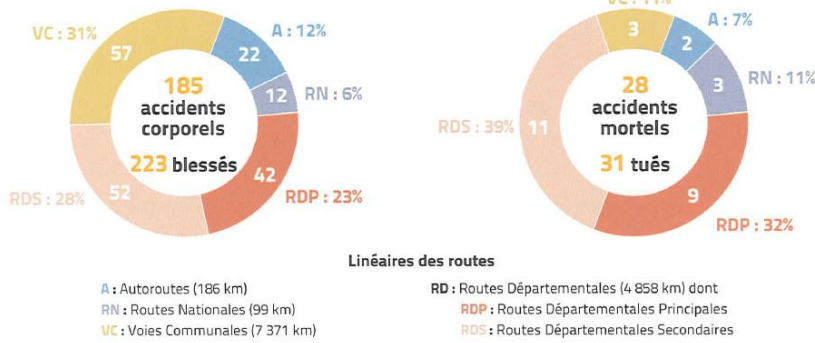


TRAVAUX VOIRIE

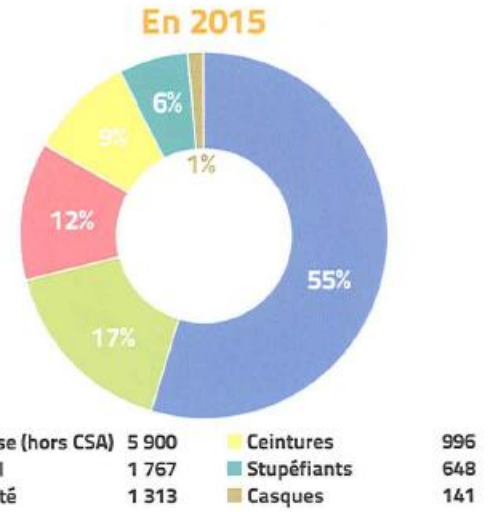
Suite aux inondations des travaux de voirie Chemin du Misois et angle rue des vignes – rue des Chevaliers ont été réalisés pour un coût de 62 155.85 € TTC, subventionnés en partie par l'Etat.



LOCALISATION des accidents en 2015

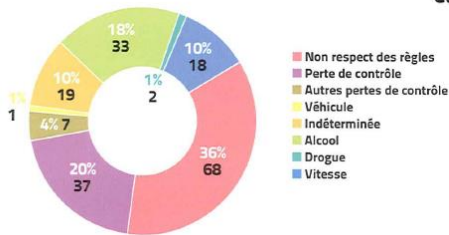


INFRACTIONS relevées dans l'Yonne

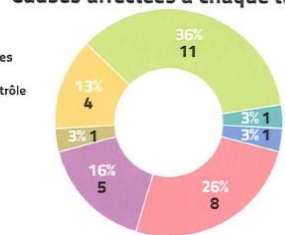


CAUSES des accidents

Accidents corporels en 2015



Accidents mortels en 2015 Causes affectées à chaque tué



Infractions et sanctions

- Alcool 0,20 g/l (permis probatoire): 6 pts et 135 €
- Alcool 0,50 à 0,79 g/l: 6 pts et 135 €
- Alcool 0,80 g/l ou plus: suspension de permis + 6 pts et 4 500 €
- Stupéfiants: suspension de permis + 6 pts et 4 500 €
- Refus de priorité: 4 pts et 135 €
- Non respect des distances de sécurité: 3 pts et 135 €
- Non port de ceinture ou casque: 3 pts et 135 €
- Téléphone portable ou oreillette au volant: 3 pts et 135 €
- Non usage des clignotants: 3 pts et 135 €
- Dépassement de la vitesse 1 à 19 km/h: 1 pt et 135 €
- Dépassement de la vitesse 20 à 29 km/h: 2 pts et 135 €
- Dépassement de la vitesse 30 à 39 km/h: 3 pts et 135 €
- Dépassement de la vitesse 40 à 49 km/h: 4 pts et 135 €
- Dépassement de la vitesse 50 km/h ou plus: 6 pts et 1 500 €
- Franchissement ligne continue: 3 pts et 135 €
- Dépassement dangereux: 3 pts et 135 €

RÉPARTITION DES TUÉS par tranche d'âge

Comme les années précédentes, les conducteurs responsables d'accidents mortels en 2015 sont majoritairement des icaunais (80 %).

Plus particulièrement, les seniors de plus 65 ans, qui ne représentent que 15 % de la population icaunaise, sont majoritairement présents, tant sur la responsabilité des accidents mortels que parmi les personnes tuées.

Tranches d'âge		0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	>70 ans
Part des tués	Nb	0	0	2	9	5	2	3	10
	%	0 %	0 %	6,5 %	29 %	16 %	6,5 %	10 %	32 %
% de la population de l'Yonne		17 %	5 %	7 %	18 %	14 %	14 %	10 %	15 %

Le Salon de Flo,

Cindy, vous accueille du lundi au samedi (fermeture le mardi). Dans un esprit convivial et de détente, votre coiffeuse sera vous faire passer un agréable moment . De plus une esthéticienne , se rend au salon de coiffure a votre convenance (sur RDV) . N'hésitez pas a pousser notre porte .

4 rue d'eichtal – Dixmont . 03.86.64.13.67

ENTREPRISE LEAL JULIEN

Maçonnerie
Neuf et rénovation
Couverture
Carrelage
Placo

Tel : 03.86.86.37.68
06.24.51.60.37

44 route de la porte du bois
89500 dixmont

julienleal.jl@gmail.com

DEVIS GRATUIT



plomberie
électricité
carrelage

OGER Bernard

2 rue du Moulin 89500 DIXMONT

06 01 71 94 74 03 86 64 89 32

pec.89@hotmail.com

POMPES FUNÈBRES - FUNÉRARIUM
MARBRERIE - ARTICLES FUNÉRAIRES

PFV GUERIN
GESSERAND - CHICANNE

☎ 02 38 97 31 62

Magasin: 37, rue du Mail
Funérarium: ZI - 14, rue de l'Industrie
45320 Courtenay
contact@pompes-funebres-guerin.fr

NETTOYAGE BENEVOLE DES RUES

Le samedi 10 septembre, quelques habitants, accompagnés des élus, se sont mobilisés pour effectuer le ramassage des déchets dans les rues, sur les bas-côtés des routes et les fossés du bourg et des hameaux.

BALAYEUSE



La balayeuse de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais est passée mi-juillet 2016 et repassera les 05 et 06 octobre prochain.

INCIVILITES

Nous déplorons les dépôts d'ordures sauvages, n'hésitez pas à les signaler en Mairie.



NUMEROS D'URGENCE : **15** SAMU **18 ou 112** POMPIERS **17** POLICE
Gendarmerie Villeneuve sur Yonne **03 86 87 11 17**

DEFIBRILLATEUR :

RAPPEL : Avant de prévenir une des personnes citées ci-dessous ; appeler le **15** et donner les informations suivantes : Je suis M.Mme.Mlle..... j'habite au n°...de la rue...lieudit...ou le bourg à Dixmont, mon numéro de téléphone est le..., je suis en présence d'une personne inconsciente, qui ne ventile pas, qui ne respire pas (en ACR) : Arrêt Cardio Respiratoire.

Jean-Yves LAISNE 3 rue Blanche **03 86 96 01 95**
MAIRIE 7 rue de la Mairie **03 86 96 02 13**
Fabien COULAUD 7 rue de l'église..... **03 86 96 01 63**
Henri CHICOUARD 10 rue des Chevaliers..... **06 78 48 62 82**
Marc PERRAUT 8 rue des Chevaliers..... **03 86 96 01 99**

ASSISTANTE SOCIALE :

Centre d'Action Médico-social de Sens urbain

Conseil Général de l'Yonne : 26 rue Carnot 89106 Sens **03 86 83 67 00**

CONCILIATEUR : Jean-Claude BOULLEAUX sur rendez-vous..... **03.86.83.91.00**

auprès du Tribunal d'Instance de SENS

Permanence à Villeneuve sur Yonne le 1^{er} et 4^{ème} vendredi de chaque mois de 9 h 00 à 11 h 45

SOS FEMMES BATTUES **3919**

ENFANCE MALTRAITEE **0 800 054 141 ou 119**

SAMU SOCIAL..... **115**

EDF..... **0 810 333 089**

SERVICE D'EAU POTABLE : Monsieur DESVAUX, le fontainier : **06 24 43 33 82**

ASSAINISSEMENT : Régie ANC PUISAYE FORTERRE **03 86 44 80 10**
115, avenue du Général de Gaulle – 89130 TOUCY

SM FOURRIERE DU SENONAI :

Hameau Les Cholets 89100 NAILLY **03 86 97 09 92**

En dehors des heures d'ouverture du secrétariat..... **06 08 27 05 56**

Gendarmerie de Villeneuve sur Yonne..... **03 86 87 11 17**

ADIL : (Agence Départementale d'Information sur le Logement) **03 86 72 16 16**

58 bd Vauban 89000 AUXERRE [Site internet : www.adil.org/89](http://www.adil.org/89)

ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE (Villeneuve sur Yonne)..... **03 86 96 56 46**

Résidence la Chapelle Saint Jean 21 rue des salles e-mail : asso.am89@wanadoo.fr

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE en MILIEU RURAL (ADMR)..... **03 86 53 58 58**

56 bis Avenue Jean Jaurès BP 10215 89003 AUXERRE Cedex e-mail : info.fede89@admr.org

INFIRMIER : M. Fabien COULAUD à DIXMONT..... **03 86 66 05 49**

Rédaction et mise en page effectuées par nos soins

Contact : Mairie de DIXMONT

7 rue de la Mairie

89500 DIXMONT

E-mail : mairiedixmont@orange.fr

Site internet : www.dixmont-yonne.fr

Dépôt légal à la parution



Impression : CHEVILLON IMPRIMEUR

26, boulevard Kennedy

89100 SENS

Tél. 03 86 65 04 78

Fax 03 86 65 07 84

MAIRE ET ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS

Marc BOTIN, le Maire 03.86.96.09.98/06.19.97.58.88
 Marie-Nicole NEUGNOT, 1er adjoint 03.86.96.08.71
 Henri CHICOUARD, 2ème adjoint 03.86.96.07.22
 Denise SIMON, 3^{ème} adjoint 03.86.96.02.27
 Monique MOLLENS, 4ème adjoint 03.86.96.01.83

LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Capacité d'accueil 100 personnes

Responsable : Mme Marie-Joseph JARDIN

TARIFS

Résidents de la commune : 1 journée 140€, un week-end 200€

Résidents hors commune : 1 journée 200€, un week-end 275€

La consommation électrique sera facturée

1 journée de location de 9h à 9h le lendemain
 Le week-end de location de 9h le samedi à 9h le lundi

Contactez la Mairie au 03.86.96.02.13

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT

Président Marc BOTIN 03.86.96.09.98
 1^{er} Vice-Président Claude HAUER 03.86.96.04.95
 2^{ème} Vice-Président Henri CHICOUARD 03.86.96.07.22

En cas de fuite ou de problèmes techniques

Le fontainier Sylvain DESVAUX 06.24.43.33.82
 Secrétariat : Mairie de Dixmont 03.86.96.02.13

E-mail : siepadixmontlesbordes@orange.fr

SIVU DES ORDURES MENAGERES

Président Mme Sylvie RENAUD
 1^{er} Vice-Président Mr PASQUIER
 2^e Vice-Président Mr Cordier

Ambassadeur Jean-Pierre GOUYON 06.84.12.49.13
 e-mail : ambasdetri@gmail.com

Secrétariat : 20 rue de Valprofonde 89500 Villeneuve sur Yonne
 Téléphone : 03.86.87.25.69

Ouvert de 14 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi

E-mail : syndicatsintercommunaux2@wanadoo.fr

Site internet : <http://syndicat-mixte-ctdm.com>

Déchetterie de ROUSSON 06 84 12 49 13

Ouverture tous les jours du lundi au samedi : de 9h à 12 h et de 13h30 à 16h30 ou 17h30 (du 1er avril au 30 septembre)

Un bac à textile est à votre disposition aux Bordes (vers le lavoir)

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi et mardi de 14h30 à 18h
 Mercredi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30
 Jeudi de 14h30 à 19h
 Vendredi de 9h30 à 13h
 Le 1er et 3ème samedi de c/ mois de 9h00 à 12h00

Tél. : 03.86.96.02.13 Fax : 03.86.96.00.19

E.mail : mairiedixmont@orange.fr

Site internet : www.dixmont-yonne.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du Lundi au Jeudi de 14h30 à 17h30
 Le 1er et 3ème samedi de c/ mois de 9h30 à 11h30

Tél. : 03.86.96.03.81

LA BIBLIOTHEQUE

2ème jeudi de chaque mois
 de 14 h 30 à 16 h 30 à la MAIRIE (salle en haut à gauche)

Annie CHICOUARD vous y attend

VIE PAROISSIALE

Maison Paroissiale,

48 rue du Gal de Gaulle 89320 Cerisiers
 Tél. : 03.86.96.21.34/09.79.00.92.55

Permanence : le mardi de 14h à 18h à Cerisiers

Pour rencontrer le Père Jean-Eric AGBOBLI :
 Le mardi de 15h30 à 19 h

E-mail paroisse.cerisiers@orange.fr Site internet :
<http://paroises89.cef.fr/cerisiers>

Contactez Annie CHICOUARD au 03.86.96.00.66

CIMETIERE COMMUNAL

Le cimetière est accessible aux piétons

Pour les véhicules, veuillez contacter la Mairie au **03.86.96.02.13**

ECOLE MATERNELLE et PRIMAIRE DE DIXMONT

03.86.96.02.15

ECOLE PRIMAIRE LES BORDES 03.86.96.06.78

SIVOS DIXMONT-LES BORDES

Présidente : Nelly LEMAITRE 03.86.96.06.27

Vice-président : Benoît GAMBIER 03.86.96.07.86

Secrétariat : Mairie LES BORDES 03.86.96.03.75

E-mail : sivos.dixmont-lesbordes@orange.fr

ASSISTANTES MATERNELLES

DEMARD Nathalie	29 rue Blanche	03 86 64 01 98
EVEZARD Jocelyne	9 rue Blanche	03 86 96 00 33
GRENOT Véronique	8 rue du Gumery	03 86 96 08 20
JACQUET Sandrine	12 rue de la Mairie	03 86 96 03 24
PERRAUT Dominique	8 rue des Chevaliers	03 86 96 01 99
SAUTREAU Marie-Christine	22 rue de la Jamauderie - Les Brûleries	03 86 96 07 91



Est

**TRAVAUX ROUTIERS - VRD
ASSAINISSEMENT - EAU POTABLE
TRAVAUX PARTICULIERS**

Agence YONNE
48, chemin des Ruelles
89380 APPOIGNY
Tél. : 03 86 53 59 50 - Télécopie : 03 86 53 59 51
yonne@colas-est.com

Secteur de SENS
Chemin des Grèves - ZA Les Grèves 3
89100 MALAY LE GRAND
Tél. : 03 86 87 69 25 - Télécopie : 03 86 87 69 34

CHRONO TP 89



**Travaux de Terrassement
et d'Assainissement**

Travaux Publics

Démolition

89500 DIXMONT

03 86 88 95 19

Votre professionnel
de l'électricité



Dépannage - Rénovation - Neuf
Mise en conformité - Motorisation de portail
Particulier - Industriel

PASCAL VASSARD

20 ans d'expérience à votre service

Chemin de la Vallée des Ghénins
89500 LES BORDES

Tél. 03 86 96 05 55
Port. 06 73 67 46 51

Confort et élégance pour l'Automne

Françoise est commerçante depuis une trentaine d'années à Villeneuve sur Yonne. Depuis bientôt six ans, elle met sa passion pour les chaussures au service des clients. Pour des semelles classiques ou orthopédiques, les différents modèles vous apportent le confort recherché dans des marques d'élégance.

Un cadeau pour les lecteurs de la source de Dymon

Chauss'ELEGANCE vous propose une large gamme de prix. Pour cette nouvelle collection Automne Hiver, Françoise vous accompagne dans l'acquisition de vos prochaines paires de chaussures en vous offrant une réduction de 15 € pour un achat de 85 € au minimum. Alors rendez-vous à Villeneuve avec le magazine en poche pour bénéficier de ce cadeau de bienvenue

Chauss'Élégance



© YMM

chauss'
ELEGANCE

Chauss'Élégance

Françoise Pierret
50, rue Carnot
89550 Villeneuve-sur-yonne
Tél/Fax : 03 86 83 38 71
chausselegance@orange.fr

Horaires
Du mardi au samedi :
9h00 à 12h15 - 14h30 à 19h
Le dimanche :
10h00 à 12h00



© YMM